

Chapitre 20 – Le XVIII^e siècle contre les préjugés

Table des matières

Chapitre 20 – Le XVIII ^e siècle contre les préjugés	1
Texte 1 Diderot, <i>Entretien avec la Maréchale de ***</i> , 1776, p.240	2
Texte 2 Montesquieu, <i>Lettres persanes</i> , 1721, p.242	4
Texte écho Cavanna, « Ni Dieu ni prêtre ! », 1989, p.243.....	6
Texte 3 Voltaire, « Prière à Dieu », 1763, p.244.....	8
Texte 4 Châtelet, <i>Discours sur le bonheur</i> , 1746, p.245	10
Texte 5 Gouges, <i>Droits de la Femme et de la Citoyenne</i> , 1791, p.246	12
Texte écho Rousseau, <i>Émile ou De l'éducation</i> , 1762, p.247	14

Texte 1 Diderot, *Entretien avec la Maréchale de **, 1776, p.240**

Dans ce dialogue présenté comme fictif, mais en réalité inspiré d'une conversation réelle que le philosophe eut avec la maréchale de Broglie, Diderot développe des arguments en faveur de l'athéisme, qui font scandale à l'époque.

Le philosophe. – Ainsi, vous êtes persuadée que la religion a plus d'avantages que d'inconvénients ; et c'est pour cela que vous l'appellez un bien ?

La maréchale. – Oui.

Ph. Pour moi, je ne doute point que votre intendant ne vous vole un peu moins
5 la veille de Pâques que le lendemain des fêtes ; et que de temps en temps la religion n'empêche nombre de petits maux et ne produise nombre de petits biens.

M. Petit à petit, cela fait somme.

Ph. Mais croyez-vous que les terribles ravages qu'elle a causés dans les temps passés, et qu'elle causera dans les temps à venir, soient suffisamment compensés
10 par ces guenilleux¹ avantages-là ? Songez qu'elle a créé et qu'elle perpétue la plus violente antipathie entre les nations. Il n'y a pas un musulman qui n'imaginât faire une action agréable à Dieu et au saint Prophète, en exterminant tous les chrétiens, qui, de leur côté, ne sont guère plus tolérants. Songez qu'elle a créé et qu'elle perpétue dans une même contrée des divisions qui se sont rarement
15 éteintes sans effusion de sang. Notre histoire ne nous en offre que de trop récents et de trop funestes exemples. Songez qu'elle a créé et qu'elle perpétue dans la société entre les citoyens, et dans la famille entre les proches, les haines les plus fortes et les plus constantes. Le Christ a dit qu'il était venu pour séparer l'époux de la femme, la mère de ses enfants, le frère de la sœur, l'ami de l'ami ; et sa

20 prédiction ne s'est que trop fidèlement accomplie.

M. Voilà bien les abus ; mais ce n'est pas la chose.

Ph. C'est la chose, si les abus en sont inséparables. [...]

M. Mais il faut quelque chose qui effraie les hommes sur les mauvaises actions qui échappent à la sévérité des lois ; et si vous détruisez la religion, que lui

25 substituerez-vous ?

Ph. Quand je n'aurais rien à mettre à la place, ce serait toujours un terrible préjugé de moins ; sans compter que, dans aucun siècle et chez aucune nation, les opinions religieuses n'ont servi de base aux mœurs nationales. Les dieux qu'adoraient ces vieux Grecs et ces vieux Romains, les plus honnêtes gens de la

30 terre, étaient la canaille la plus dissolue : un Jupiter, à brûler tout vif ; une Vénus, à enfermer à l'Hôpital² ; un Mercure, à mettre à Bicêtre³.

M. Et vous pensez qu'il est tout à fait indifférent que nous soyons chrétiens ou païens⁴ ; que païens, nous n'en vaudrions pas moins ; et que chrétiens, nous n'en valons pas mieux.

35 **Ph.** Ma foi, j'en suis convaincu, à cela près que nous serions un peu plus gais.

Denis Diderot, *Entretien d'un philosophe avec Madame la Maréchale de ****, 1776.

1. Ici, maigres.

2. On mettait à l'hôpital (la Salpêtrière) les filles débauchées. Vénus est la déesse de l'amour.

3. Bicêtre est un asile pour aliénés. Mercure est le messager des dieux.

4. Personnes qui croient en plusieurs dieux.

Texte 2 Montesquieu, *Lettres persanes*, 1721, p.242

Les *Lettres persanes* sont un roman épistolaire polyphonique, qui fait la satire des institutions françaises par le biais du regard que posent deux étrangers, Usbek et Ricca, sur notre pays.

Usbek à Mirza, à Ispahan.

S'il faut raisonner sans prévention¹, je ne sais pas, Mirza, s'il n'est pas bon que dans un État il y ait plusieurs religions.

[...] D'ailleurs, comme toutes les religions contiennent des préceptes² utiles

à la société, il est bon qu'elles soient observées avec zèle. Or qu'y a-t-il de plus

5 capable d'animer ce zèle que leur multiplicité ?

Ce sont des rivales qui ne se pardonnent rien. La jalousie descend jusqu'aux particuliers³ : chacun se tient sur ses gardes et craint de faire des choses qui déshonoreraient son parti et l'exposeraient aux mépris et aux censures impardonnables du parti contraire.

10 Aussi a-t-on toujours remarqué qu'une secte⁴ nouvelle introduite dans un État était le moyen le plus sûr pour corriger tous les abus de l'ancienne.

On a beau dire qu'il n'est pas de l'intérêt du prince de souffrir⁵ plusieurs religions dans son État. Quand toutes les sectes du monde viendraient s'y rassembler, cela ne lui porterait aucun préjudice, parce qu'il n'y en a aucune qui ne prescrive

15 l'obéissance et ne prêche la soumission.

J'avoue que les histoires sont remplies des guerres de religion. Mais, qu'on y prenne bien garde : ce n'est point la multiplicité des religions qui a produit ces guerres, c'est l'esprit d'intolérance, qui animait celle qui se croyait la dominante ;

c'est cet esprit de prosélytisme⁶ que les Juifs ont pris des Égyptiens, et qui d'eux,
20 est passé, comme une maladie épidémique et populaire, aux mahométans⁷ et
aux chrétiens ; c'est, enfin, cet esprit de vertige, dont les progrès ne peuvent être
regardés que comme une éclipse entière de la raison humaine.

Car, enfin, quand il n'y aurait pas de l'inhumanité à affliger⁸ la conscience
des autres ; quand il n'en résulterait aucun des mauvais effets qui en germent à
25 milliers : il faudrait être fou pour s'en aviser. Celui qui veut me faire changer de
religion ne le fait sans doute que parce qu'il ne changerait pas la sienne, quand
on voudrait l'y forcer : il trouve donc étrange que je ne fasse pas une chose qu'il
ne ferait pas lui-même, peut-être pour l'empire du monde.

Charles de Montesquieu, *Lettres persanes*, Lettre LXXXV, 1721.

1. Sans précaution.
2. Enseignements.
3. Individus qui pratiquent une religion.
4. Religion.
5. Supporter, accepter.
6. Désir de recruter des adeptes, de les convaincre de croire à une religion (ici).
7. Musulmans.
8. Faire souffrir.

Texte écho Cavanna, « Ni Dieu ni prêtre ! », 1989, p.243

L'intolérance – rebaptisée branché « intégrisme » – monte en flèche. L'intolérance est le thermomètre de la foi. Elle monte ou descend avec elle. Quand

la foi se fait tolérante pour les autres fois, c'est qu'elle est en perte de vitesse.

Un croyant sincère et conséquent ne peut admettre qu'une autre vérité que la

5 sienne puisse être vraie, qu'un autre dieu puisse coexister au sien. Puisque sa vérité est LA Vérité.

Un croyant, donc, ne peut être qu'intolérant, et même féroce intolérant,

puisqu'il y va de choses essentielles, les plus essentielles de toutes : notre raison d'être ici-bas, les fins dernières de toute chose, la vie éternelle, la damnation¹, la

10 nature de Dieu et la façon précise dont Il veut qu'on lui rende hommage... Pour un croyant, cet enjeu est le seul enjeu qui vaille la peine. [...]

Un croyant ne peut être qu'intolérant, ou alors il est incohérent. Se satisfait

d'un à-peu-près tiédasse. Ne va pas au fond des choses. Quiconque n'est pas fanatique ne croit pas vraiment.

15 Un croyant tolérant (qui se croit sincèrement tolérant) est au fond un résigné.

Parce qu'il n'a pas les moyens d'imposer son point de vue, il « tolère » – c'est bien le mot ! –, avec condescendance ou avec douleur, que les infidèles pataugent

dans l'erreur, mais il n'oublie pas que c'est une erreur, il ne leur accorde pas la possibilité d'avoir raison. Une véritable tolérance serait celle qui, prudente, se

20 dirait qu'après tout on n'est sûr de rien et que la vérité de l'Autre est peut-être

la vraie vérité... Mais une telle position serait de l'agnosticisme², c'est-à-dire

le contraire même de l'esprit religieux ! La foi, par définition, exclut le doute.

Ce réveil des fanatismes est tout bonnement un sursaut du sentiment religieux.

Manipulé, bien sûr, par les politiques, mais la résurgence religieuse a précédé la
25 manipulation politique, qui ne fait qu'utiliser ce qu'elle a sous la main.

François Cavanna, « Ni Dieu ni prêtre ! », 1989.

1. Châtiment divin qui nous envoie en enfer.
2. Doctrine qui considère que l'absolu est inaccessible à l'esprit humain, que l'on ne peut connaître que ce que l'on peut « expérimenter », et selon laquelle on ne peut donc envisager de croire en un dieu.

Texte 3 Voltaire, « Prière à Dieu », 1763, p.244

Cette « Prière à Dieu » trouve sa place dans le *Traité sur la tolérance*, rédigé par Voltaire suite à l'affaire Calas, au cours de laquelle un protestant fut condamné à mort après avoir été accusé à tort d'avoir tué son fils converti au catholicisme.

Ce n'est donc plus aux hommes que je m'adresse ; c'est à toi, Dieu de tous les êtres, de tous les mondes et de tous les temps [...]. Tu ne nous as point donné un cœur pour nous haïr, et des mains pour nous égorger ; fais que nous nous aidions mutuellement à supporter le fardeau d'une vie pénible et passagère ; que
5 les petites différences entre les vêtements qui couvrent nos débiles¹ corps, entre tous nos langages insuffisants, entre tous nos usages ridicules, entre toutes nos lois imparfaites, entre toutes nos opinions insensées, entre toutes nos conditions si disproportionnées à nos yeux, et si égales devant toi ; que toutes ces petites nuances qui distinguent les atomes appelés hommes ne soient pas des signaux
10 de haine et de persécution [...].

Puissent tous les hommes se souvenir qu'ils sont frères ! Qu'ils aient en horreur la tyrannie exercée sur les âmes, comme ils ont en exécration le brigandage² qui ravit par la force le fruit du travail et de l'industrie³ paisible ! Si les fléaux de la guerre sont inévitables, ne nous haïssons pas, ne nous déchirons pas les uns les
15 autres dans le sein de la paix, et employons l'instant de notre existence à bénir également en mille langages divers, depuis Siam⁴ jusqu'à la Californie, ta bonté qui nous a donné cet instant.

Voltaire, « Prière à Dieu », *Traité sur la tolérance*, 1763.

1. Faibles.
2. Vol, pillage.
3. Activité.
4. Ancien nom de la Thaïlande.

Texte 4 Châtelet, *Discours sur le bonheur*, 1746, p.245

Émilie du Châtelet revient dans cet essai sur l'amour qui la lie à son amant philosophe, alors que les sentiments de Voltaire s'éteignent.

Moins notre bonheur dépend
des autres et plus il nous est aisé
d'être heureux. [...] Par cette raison
d'indépendance, l'amour de l'étude est

5 de toutes les passions celle qui contribue
le plus à notre bonheur. Dans l'amour
de l'étude se trouve renfermée une
passion dont une âme élevée n'est
jamais entièrement exempte¹, celle
10 de la gloire ; il n'y a même que cette
manière d'en acquérir pour la moitié du
monde², et c'est cette moitié justement
à qui l'éducation en ôte les moyens, et
en rend le goût impossible.

15 Il est certain que l'amour de l'étude
est bien moins nécessaire au bonheur
des hommes qu'à celui des femmes. Les
hommes ont une infinité de ressources
pour être heureux, qui manquent entièrement
20 aux femmes. Ils ont bien
d'autres moyens d'arriver à la gloire,

et il est sûr que l'ambition de rendre ses talents utiles à son pays et de servir ses concitoyens, soit par son habileté dans

25 l'art de la guerre, ou par ses talents pour le gouvernement, ou les négociations, est fort au-dessus de [celle] qu'on peut se proposer pour l'étude ; mais les femmes sont exclues, par leur état, de toute espèce de gloire, et quand, par hasard, il s'en trouve quelqu'une qui est née avec une âme assez élevée, il ne lui reste que l'étude

30 elle se trouve condamnée par état.

Émilie du Châtelet, *Discours sur le bonheur*, 1746.

1. Délivrée.

2. Périphrase qui désigne les femmes.

Texte 5 Gouges, *Droits de la Femme et de la Citoyenne*, 1791, p.246

Olympe de Gouges reprend dans cette *Déclaration* les formulations de la récente *Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen*, pour les étendre aux droits des femmes.

Préambule

Les mères, les filles, les sœurs, représentantes de la nation, demandent d'être constituées en Assemblée nationale.

Considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de la femme, sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer dans une déclaration solennelle, les droits naturels inaliénables¹ et sacrés de la femme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs, afin que les actes du pouvoir des femmes, et ceux du pouvoir des hommes, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés, afin que les réclamations des citoyennes, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution, des bonnes mœurs, et au bonheur de tous.

En conséquence, le sexe supérieur, en beauté comme en courage, dans les souffrances maternelles, reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les Droits suivants de la Femme et de la Citoyenne.

Article premier. La Femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits.

Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. [...]

Article 4. La liberté et la justice consistent à rendre tout ce qui appartient à autrui ; ainsi l'exercice des droits naturels de la femme n'a de bornes que la

20 tyrannie perpétuelle que l'homme lui oppose ; ces bornes doivent être réformées
par les lois de la nature et de la raison. [...]

Article 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions mêmes fondamentales,
la femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de
monter à la Tribune ; pourvu que ses manifestations ne troublent pas l'ordre
25 public établi par la loi. [...]

Article 16. Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée,
ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution. La constitution
est nulle si la majorité des individus qui composent la Nation n'a pas
coopéré à sa rédaction.

Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la Femme et de la citoyenne*, 1791.

1. Qu'on ne peut pas perdre.

Texte écho Rousseau, *Émile ou De l'éducation*, 1762, p.247

Ce traité évoque différents sujets permettant de bien éduquer un jeune homme selon Rousseau. Ce passage aborde l'« éducation » des filles à partir d'un autre exemple fictionnel, celui de Sophie, éduquée pour être l'épouse d'Émile.

La femme et l'homme sont faits l'un pour l'autre, mais leur mutuelle dépendance n'est pas égale : les hommes dépendent des femmes par leurs désirs ; les femmes dépendent des hommes et par leurs désirs et par leurs besoins ; nous subsisterions plutôt sans elles qu'elles sans nous. [...] Par la loi même de la

5 nature, les femmes, tant pour elles que pour leurs enfants, sont à la merci des jugements des hommes : il ne suffit pas qu'elles soient estimables, il faut qu'elles soient estimées ; il ne leur suffit pas d'être belles, il faut qu'elles plaisent ; il ne leur suffit pas d'être sages, il faut qu'elles soient reconnues pour telles ; leur honneur n'est pas seulement dans leur conduite, mais dans leur réputation, et il n'est pas

10 possible que celle qui consent à passer pour infâme puisse jamais être honnête. [...] De la bonne constitution des mères dépend d'abord celle des enfants ; du soin des femmes dépend la première éducation des hommes ; des femmes dépendent encore leurs mœurs, leurs passions, leurs goûts, leurs plaisirs, leur bonheur même. Ainsi toute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes.

15 Leur plaire, leur être utiles, se faire aimer et honorer d'eux, les élever jeunes, les soigner grands, les conseiller, les consoler, leur rendre la vie agréable et douce : voilà les devoirs des femmes dans tous les temps, et ce qu'on doit leur apprendre dès leur enfance. Tant qu'on ne remontera pas à ce principe, on s'écartera du but, et tous les préceptes qu'on leur donnera ne serviront de rien pour leur bonheur

20 ni pour le nôtre.

Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou De l'éducation*, 1762.